



Sur leurs lieux de travail, les Suisses ingurgitent 150 millions de litres de café par année.

## Chaque jour au boulot, on boit 4,5 millions de cafés

**CONSO** Les Suisses boivent plus de 4,5 millions de cafés par jour sur leur lieu de travail ou de déplacement. Les plus gros consommateurs dans ce créneau sont les Saint-Gallois avec 2,28 tasses quotidiennement par tête, selon une étude réalisée par Selecta Suisse, le distributeur publiant pour la première fois un indice café fondé sur ses ventes via automatiques.

La deuxième position revient aux Zurichois, qui ingurgitent 1,66 tasse par personne et par jour, a indiqué Selecta. La troisième marche du podium est occupée par les Schaffhousiens avec 1,11 unité. Côté romand, les Valaisans sont ceux qui consomment le plus de café, avec 0,85 tasse par jour et par tête. Les Juraissiens sont juste derrière (0,84). Les autres, Fribourgeois, Vaudois et Neuchâtelois, se situent dans une fourchette de 0,73 à 0,77 portion quotidienne. Le canton de Genève n'est pas mentionné.

Les Tessinois, réputés pour leurs habitudes proches des Italiens en matière de consommation de café, sont en bas de classement. D'après Selecta Suisse, les habitants du canton italo-phonique préfèrent aller boire leur «petit noir» dans un établissement public voisin pendant la pause qu'à l'automate de l'entreprise. ● **ATS**

## 13 ans de prison pour le pro du home-jacking

**JUSTICE** Le Tribunal criminel de Genève a condamné hier un braqueur multirécidiviste à 13 ans de prison. Ce Tunisien de 36 ans – qui a déjà passé près de 20 ans derrière les barreaux – échappe toutefois à la mesure d'internement requise par le procureur. Au cours de son parcours criminel, il a commis au moins huit home-jackings, dont deux dans la même maison de la campagne genevoise (lire «Le Matin» de mardi).

Sa faute est extrêmement importante, selon le tribunal. Les juges relèvent que rien ne l'a arrêté: ni le nombre de victimes, ni

l'arrivée imminente de la police, ni la pitié, ni les scrupules. L'appât du gain facile était son seul mobile.

En 2013, la justice genevoise avait déjà condamné cet homme à la carrière impressionnante à 5 ans et demi de prison pour le braquage en 2011 d'une famille à son domicile de Collonge-Bellerive. À peine mis en liberté conditionnelle, en mars 2015, l'individu s'en prenait à une famille à Corsier. Un mois plus tard, il recommençait et visait la maison qu'il avait déjà braquée à Collonge-Bellerive. La défense devrait faire appel. ● **ATS-LM**

# L'HOMOPHOBIE REMISE EN QUESTION

**PARLEMENT** La norme pénale qui doit sanctionner les actes ou les propos homophobes repassera devant le Conseil national en mars. Pour une question de forme qui peut la couler!

L'introduction d'une norme pénale pour protéger les personnes en raison de leur orientation sexuelle n'est pas encore pour demain. Pour son défenseur, le conseiller national Mathias Reynard (PS/VS), s'annonce un nouveau vote «guillotine» le 17 mars prochain, dernier jour de la session de printemps des Chambres fédérales.

Malgré une victoire nette en 2015, le projet est en sursis: «Cela fait quatre ans que je travaille dessus, observe-t-il, et à chaque étape une certaine droite essaie de le couler. Pour cette raison, c'est long...»

### UDC et PLR opposés

Déposée en 2013, son initiative parlementaire a été acceptée par les Chambres fédérales au printemps 2015. Depuis courait un délai de deux ans pour que la Commission des affaires juridiques (CAJ) formule un projet de loi. Comme le temps imparti arrive à terme, le Conseil national doit se prononcer sur sa prolongation. «D'habitude c'est une formalité, relève Jean

Christophe Schwaab, président de la CAJ, mais ici les adversaires de la norme entendent profiter de l'occasion pour la classer.»

La semaine dernière, elle a été attaquée en commission par l'UDC et quelques élus PLR, mais ils ont

« À chaque étape, une certaine droite essaie de couler ce projet »

Mathias Reynard, conseiller national (PS/VS)

perdu par 13 voix contre 10 et 2 abstentions. La droite estime que cette modification de l'article 261bis (dite norme antiraciste) ne résout pas les problèmes liés à la discrimination, qu'elle met en danger la liberté d'expression et qu'elle pose «des problèmes d'interprétations quant aux termes d'orientation sexuelle et d'identité sexuelle».

La commission a en effet rajouté dans le projet la protection de l'identité sexuelle. «C'est-à-dire la protection des transgenres,

Mathias Reynard se bat pour ajouter l'homophobie à la norme pénale contre le racisme.



précise Mathias Reynard. C'est une petite minorité, mais cela évite de refaire le débat dans quelques années.»

### Mathias Reynard veut y croire

Le 17 mars, soit la Chambre du peuple accorde le délai, soit elle classe l'initiative. En 2015, elle l'avait acceptée par 103 voix contre 73 et 9 abstentions. Un tiers du PDC et une moitié du PLR n'étaient pas favorables, mais la gauche et les petits partis avaient apporté leur soutien. «Le Parlement a changé, constate Jean Christophe Schwaab, l'UDC qui s'y oppose est plus forte et le PLR est plus à droite.»

Mais Mathias Reynard veut y croire: «Logiquement, on devrait trouver une majorité, mais à chaque fois cela demande beaucoup de travail pour s'en assurer auprès des parlementaires.»

Sans compter que s'il passe cette étape, le projet de loi sera mis en consultation et de nouveau débattu dans les deux Chambres.

● **ÉRIC FELLEY**

eric.felley@lematin.ch



Des bras anesthésiques et chirurgicaux articulés sont prêts à entourer leur premier patient.

## Un bloc opératoire dernier cri pour le CHUV

**MÉDECINE** Le CHUV, à Lausanne, a inauguré hier un nouveau bloc opératoire de 16 salles. Hygiène, techniques de pointe et sécurité: l'ensemble répond aux exigences les plus modernes, comme avec ces armoires à pharmacie informatisées où le soignant doit apposer son empreinte digitale pour obtenir les

produits sensibles. En salle, cinq écrans multifonctions permettent au chirurgien d'avoir un accès rapide aux informations nécessaires au bon déroulement de l'intervention. Le nouveau bloc accueillera toutes les opérations durant la remise à neuf du bloc central actuel, qui arrive en bout de course. ● **ATS**

## EN BREF

### 1000 m<sup>3</sup> de roche sur un parking

**ÉBOULEMENT** Mille mètres cubes de roche se sont abattus hier matin sur un parking désaffecté près de Morschach (SZ), au bord du lac d'Uri. Personne n'a été blessé. L'éboulement n'a pas touché l'Axenstrasse, route nationale A4 qui traverse cette zone en tunnel. L'instabilité de la paroi était connue. Elle avait entraîné la fermeture du parking.



Keystone/Lrs Flueller

### Le bus percute l'ambulance

**POISSE** Soirée noire, mercredi, pour la compagnie de transports publics de Saint-Gall. Un bus de ligne a happé une piétonne âgée de 75 ans qui traversait la chaussée près d'un arrêt au centre-ville. Peu après, un autre bus a percuté l'ambulance arrivée sur les lieux pour porter secours à la blessée. Il a fallu faire appel à une seconde ambulance pour transporter la septuagénaire à l'hôpital. On ignore la nature des blessures dont souffre la malheureuse.

### SMS

- **ÉCOLE** Face à l'afflux de nouveaux élèves, Bienne va réaménager un ancien bâtiment industriel afin qu'il puisse accueillir des écoliers.
- **ÉNERGIE** Le gouvernement neuchâtelois et les Verts vaudois veulent interdire l'exploitation du gaz de schiste.
- **OR** Un scientifique milanais a été pincé à bord d'un Eurocity alors qu'il transportait 125 pièces d'or non déclarées.
- **PROFITS** Le résultat des placements de l'AVS/AI/APG en 2016 est «réjouissant».